

Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.



**Cercle
Royal
Apicole
de Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la revue « Apiculture en Wallonie ».

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

Cotisations 2024 à verser au N° BE59 0018 0719 0226

Membres de soutien : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la revue « Apiculture en Wallonie », à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).

En cas d'accident, avertir au plus vite le secrétariat de la FABW
Jean-Michel Doncq au 010 / 86 19 49 ou par GSM 0477 / 48 30 94
Adresse secrétariat: Rue du rand Brou N° 64 à 1320 Tourinnes-la-Grosse
secretariat.fabw@doncq.be
<http://fabw.be>

Guy Van Ael – Président

Allée des Sources, N° 2 à 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34

benedicte.tintinger@hotmail.com

Vincent Hemberg

Rue Passe-tout-Outre, 8 à 7340 Warquignies 0478 / 96 78 90 vincent.hemberg@gmail.com

Christophe Lippevelts

Rue de la Station, 16 à 7160 Chapelle-lez-Hairlaimont 0498 / 59 00 94

lippevelts.Christophe@gmail.com

Philippe Mahy – Responsable du rucher tampon

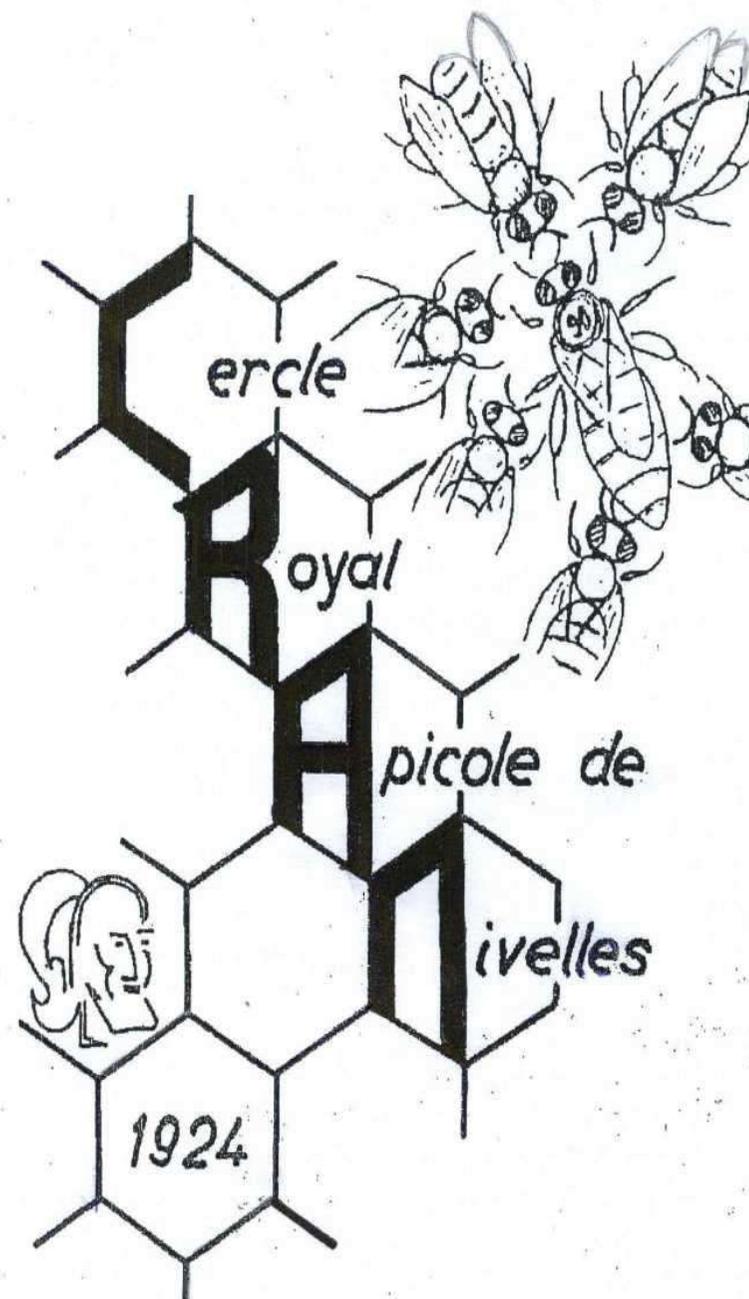
Rue Barbette, N° 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17 barbette13@yahoo.fr

Maxime Pierson

Rue Haneliquet, 2 B0201 à 1401 Baulers 0479 / 52 20 76 maxime@pierson.be

Jean-François Charlier – Rédacteur, Trésorier & Moniteur-club

Avenue du Centenaire, N° 12 à Nivelles 0494 / 98 02 96 jfcharlier59@gmail.com



"apicultureenivelles"

N° 115 AVRIL 2024

Le petit mot du Rédacteur :



Chers membres du Cercle apicole de Nivelles
Chers amies et amis des abeilles,
Le mois passé, je distillais que le printemps montrait le bout de son nez... Et bien, on se croirait à la télé car, « parole d'expert », nous l'attendons toujours le printemps cela presque depuis six mois en fait (autre parole d'expert, en math cette fois). Bien. C'est un fait.

Un autre fait, c'est que certaines visites de printemps ont parfois été lacunaires, entre deux averses ou un coup de tonnerre les jours un peu plus chauds. On a retiré les partitions, on a mis des hausses « sur papier journal » pour éviter un volume trop froid... Je n'ai pas retiré les sous planchers par exemple. Pendant ce temps, nos courageuses abeilles ont travaillé, bâti, élevé le couvain, en butinant dès qu'un trou météo leur permettait, et je peux dire personnellement que la plupart des colonies sont finalement belles ou assez belles au vu de la météo. « Pour se refaire », il suffira de n'être point gourmand sur la récolte de printemps et ça devrait le faire.

Mais encore, puisque beaucoup d'entr'elles se retrouvent à tourner en rond dans les ruches, la saturation va approcher et les essaimages démarrer fond la caisse dans les jours prochains. Chouette pour la reproduction naturelle des abeilles même si je pense voir les cheveux se dresser sur les têtes de plusieurs grands apiculteurs. Et j'espère que d'autres grands spécialistes ne ratisseront pas aussi large que durant les dernières années et laisseront quelques miettes aux plus modestes.

NDLR : au moment où vous lirez ces lignes, le beau temps devrait être revenu dans la partie, espérons-le

Mais trève de ronchonages, passons tout de suite aux infos pratiques de la vie du Cercle.

Tout d'abord, signalons la sympathique soirée sur le thème non moins sympathique de « L'observation au trou de vol » présenté par monsieur Renaud Delfosse. Comme un fait exprès pour nous faire regretter la décision de ne plus souscrire aux subsides wallons vu la complexité administrative que cela implique pour des « conférences officielles », notre dernière « conférence officielle » a eu un petit succès de foule avec beaucoup plus de participants que d'habitude.



Pas d'inquiétude, votre Cercle continuera à présenter des activités ou rencontres apicoles dignes d'intérêt, à visionner notamment sur la page suivante.

À ce propos, le comité aimerait remercier chaleureusement la vingtaine d'apicultrices et d'apiculteurs du CRANivelles qui ont participé au Google Forms de l'enquête que Christophe avait envoyé pour définir quelles seraient leurs préférences pour les thèmes de nos futures « conférences-rencontres-thématiques ».

Une participation de 20 membres sur 52 (près de 40%) est positif en soi

Thèmes privilégiés dans les réponses

L'AFSCA (11) et « Récolte et transformation du miel » (11)

La gestion durable et la santé des colonies (10)

Biodiversité florale et santé des abeilles (8) suivi de « L'apithérapie » (7)

Développement durable

Portes ouvertes des Serres communales 4 et 5 mai

Bienvenue entre 9h et 18h
(chaussée de Charleroi, 54b) !



Le printemps est là ! C'est l'occasion, une fois de plus, de découvrir les merveilles de nos Serres communales. Le service Espaces verts vous invite à apprécier ses réalisations florales, tout au long du week-end. Des visites guidées vous seront aussi proposées ainsi qu'un stand sur le compostage. En plus de la traditionnelle plante offerte et des habituelles boissons et djotes, une tombola sera organisée par notre comité de bénévoles du concours Façades fleuries.

secretariat.rigot@nivelles.be -
067/88 22 17

L'Echevinat du
Développement durable

En attendant d'organiser tout cela, nous reprenons les traditionnelles activités de printemps, à savoir les « **Portes ouvertes des Serres communales** » le **week-end des 4 & 5 mai** où j'aurai le plaisir de nous représenter.

J'aimerais ici mettre en exergue **la qualité du travail de l'équipe des ouvrières et ouvriers jardiniers de la Ville de Nivelles** qui mettent un point d'honneur à soigner et présenter un magnifique spectacle.

La visite des serres vaut vraiment le déplacement, c'est super, ainsi que l'ambiance festive du week-end.

Le samedi 11 mai suivant, aura lieu la seconde « **Journée de l'Artisanat local** » à la **Cité Jardin de Baulers** où nous tiendrons un petit stand avec Philippe entre 10 & 18H. Bar à bières, bar à djotes, et les artisans locaux vous attendront là aussi dans une ambiance festive et nous vous invitons à venir passer un bon moment avec nous

Mais encore, nous vivrons ensuite notre plus grosse activité de printemps lors de la « **Foire agricole du Lundi de Pentecôte** » qui se déroulera le **20 mai**.

Ici, nous aurons besoin d'une solide équipe de participants pour la logistique et la tenue du stand. Et surtout, nous aurons besoin de miel. Donc ceci est déjà l'appel à ce que vous nous fournissiez 1 ou 2 boîtes suivant vos possibilités. Les pots seront vendus

sur le stand suivant le mode habituel. N'oubliez pas non plus la partie didactique de l'aventure qui permet chaque année des rencontres super sympathiques. Merci déjà de **vous proposer pour quelques heures ou un petit moment pour tenir le stand, et donc de nous proposer du miel**. Merci de signaler vos possibilités au Président ou au Rédacteur.

Celui-ci vous présente d'ailleurs ses cordiales salutations,

J-F Ch.

Réunions dans les locaux de ASBL Émeraude Avenue de la Gare, 7 Baulers
Contact Guy Van Ael 0486 / 82 02 34 ou J-F Charlier

La première rencontre thématique sera une rencontre sur un champ de Sylphie animée et présentée par Gilles Manssens le samedi 6 juillet en matinée sur un champ planté de sylphie à Houtain-le-Val. Gilles nous présentera cette plante encore méconnue mais aux différentes qualités agricoles et apicoles

La visite au Centre de respiration de l'air des ruches à l'invitation de Jérémie Trigaux (CRAR) n'a pas encore été programmée.

Pour un petit coup de pouce à nos hôtes

L'ASBL Émeraude qui a accepté de nous accueillir gracieusement lors des réunions de comité et de nos conférences est bien connue à Nivelles travaille depuis de très nombreuses années afin de mettre au travail de jour des patients souffrant de divers handicaps mentaux et s'occupe aussi d'un immeuble où logent 26 résidents. Elle organise plusieurs activités chaque année pour aider à supporter les frais d'une organisation lourde à bien des égards. Nous plaçons à cet effet leur demande d'aide LABCAP48 en espérant que vous serez généreux pour les aider.

Signalons aussi l'organisation de leur brocante le dimanche 12 mai entre 6h et 18h (Avenue de la Gare à Baulers)

Émeraude asbl est heureuse de vous faire savoir que nous avons été sélectionnés pour participer, cette année, à la campagne CAP 48 au travers du programme LABCAP48 (Plateforme de collecte de dons pour ASBL). Notre objectif via cette plateforme est de récolter un minimum de 5000 euros qui devraient nous servir à acquérir un fourneau professionnel pour notre atelier cuisine et notre conserverie. En effet, le fourneau actuel a déjà été fortement sollicité et pour le confort et la sécurité de nos cuistots, il nous faut maintenant le remplacer. Nous comptons beaucoup sur vous tous pour communiquer un maximum autour de ce projet. La plateforme de collecte de dons sera accessible jusqu'au 26 mai, date limite pour recevoir vos dons.

Il n'y a pas de petit don, chaque don compte.

<https://lab.cap48.be/participant/collecte-pour-un-fourneau-professionnel>

Transmis par Vincent Hemberg, membre du comité

Le 15 mars dernier, lors de la conférence "Observations au trou de vol" basée sur les écrits de Monsieur Heinrich Storch et animée par Monsieur Renaud Delfosse, nous avons (re)découvert des pratiques anciennes qui nous semblent trop souvent ignorées dans l'apiculture moderne. Monsieur Delfosse a souligné l'importance d'une observation minutieuse, et surtout, d'en prendre le temps.

Dans un monde du « *toujours plus vite* », il nous a semblé pertinent de nous rappeler le plaisir de regarder le spectacle qu'elles nous offrent.

Couplée à la lecture du lange et à l'utilisation d'un cadre témoin, ces approches offrent des informations précieuses sur la santé des colonies. L'idée que ces pratiques pourraient réduire considérablement le temps d'ouverture des ruches a retenu toute notre attention. Nous connaissons tous son impact sur l'organisation de la colonie.

Réintégrer ces méthodes ancestrales dans notre apiculture actuelle nous a donné matière à réflexion sur nos pratiques respectives.

En guise de conclusion, cette conférence était un excellent moment d'échange sur les pratiques d'hier et d'aujourd'hui avec en point de mire, un mélange des deux...

L'enregistrement de cette conférence est à revoir sur le Teams du CRAN :

<https://teams.microsoft.com/l/team/19%3AiWK0v2FKyvdrCo098Y5RpdHCPJCcgUPIVfgZRwfZDv41%40thread.tacv2/conversations?groupId=0ca72ae9-77b4-41eb-a3f1-9007b5c8808e&tenantId=46d7d2b9-9fb4-42ef-bd3e-5aca275d374e>

Christophe a préparé une enquête sur les thèmes que les membres aimeraient aborder lors des futures « rencontres thématiques ». Il est encore temps d'envoyer vos préférences en cliquant sur le lien

<https://forms.office.com/e/YPENckcaUU>

Concernant le Teams du CRANivelles, Christophe peut vous envoyer son PowerPoint pour expliquer les grandes lignes de son utilisation.

Agenda chez nos collègues apiculteurs, consultez leurs sites web.

L'Abeille du Hain (Wauthier-Braine) abeilleduhain@live.be

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine Contact : **Agnès Beulens** 02/366.03.30

1^{er} juin 2024 « Portes ouvertes au Rucher Caramand »

SRAWÉ Société royale d'Apiculture de Wavre et Environs (avec soutien Ville de Wavre) www.srawe.be Contact : thierry.vanderschelden@gmail.com tél 0477/56 46 43

Balade d'observation de la flore apicole à Gottechain le samedi 18 mai à 14h (Rue Thomas Decock N°47)

SRABE Société royale d'Apiculture de Bruxelles & Environs « Bruxelles m'abeilles»

Au Potelier des Pilifs, Rue du Craetveld 124 - 1120 Neder-Over-Heembeek

Ruchers Réunis d'Ittre et environs

Dominique Dechamps Président des RRI
local du Bauthier, rue de la Montagne, 36 à Ittre (2^{ème} étage)

Beauvechain Doncq Jean-Michel 0477 / 48 30 94 billynux@doncq.be

<https://beewing.be/index.php/actualite/calendrier-des-activites-2023>

L'AAJIE (Association des Apiculteurs Jodoigne, Incourt et Environs) eddy.dagrain@ajie.be

Cercle Apicole de Charleroi CAC secretariat.cac.charleroi@gmail.com

Maison communale de Marchienne-au-Pont Place Kennedy, N°1

Rebecq-Enghien <http://www.apiculture-rebecq-enghien.be/> 0479/65 95 94

Musée du Miel et de l'Abeille à Lobbes
(Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES Infos :
0499/29.08.41

www.museedumie.be

<http://abeilleetnature.be>



« Journée du Musée le dimanche 23 juin »

UFAWB (Union des Fédérations apiculteurs de Wallonie & Bruxelles)

Rédaction de « Apiculture en Wallonie »

Mme Verbaeys +32 475 40 71 87 apiculture.en.wallonie@gmail.com

Autres sites importants: beewallonie.be

CARI <https://www.cari.be> <http://butine.info/> 010/47 34 16 info@cari.be

Deux outils mis à disposition par l'ULiège (informatifs, sans engagement)

<https://www.beetools.uliege.be/beebestcheck/> (outil qui vous conseille afin d'améliorer votre pratique apicole)

<https://www.beetools.uliege.be/beetoxwax/> (outil de calcul de toxicité des cires, sur base d'une analyse)

Transmis par Philippe Van Cleemput (CA Charleroi)

La Slovénie, le royaume des abeilles | GEO Reportage | ARTE Family
Transmis par Christophe et Philippe

<https://youtu.be/jkihYUsCAGI?si=fap7Z2gEXFcdU8o>

Un petit film de fécondation d'une jeune reine

<https://www.facebook.com/groups/117936102250509/permalink/1331590734218367>

Article très intéressant trouvé dans la revue « L'Abeille de France et l'Apiculteur » N°1122 du mois d'avril. Catherine Ricard y fait la synthèse d'une conférence de Yves Le Conte (INRAE – UR 406 Abeilles et Environnement, Avignon) que vous pouvez trouver sur le lien <https://youtube/ZDy-6H5P1u4> et <https://youtu.be/NR2-otGFIVQ>

Vous pouvez aussi parcourir le site web du Syndicat national d'apiculture

<https://www.labeilledefrance.com/>

Le coin des petites annonces

Le Cercle royal apicole de Nivelles n'est pas partie prenante dans les achats de colonies et/ou de matériel d'occasion entre membres. Il relaye uniquement les infos et ne pourrait en aucune manière être tenu responsable en cas de désaccord entre vendeur et acheteur.

4 grilles à Reines DDT 10 neuves acier galva sans cadre 6€ ou 22€ les 4



Tout à fait autre chose, nous avons pu réaliser 4 divisions sur les 4 colonies restantes du rucher-tampon lors d'un des rares très beaux jours car ces colonies étaient déjà bien fournies. Il y aura donc des possibilités de fourniture en début d'été. Procédure habituelle d'inscription pour en obtenir une au prix de 100€.

Trouvé sur FaxBox, donc à vérifier si inexactitude

Saviez-vous que les apiculteurs manipulent souvent des abeilles et se font piquer sans problèmes majeurs, mais que soudainement, certains peuvent subir un choc anaphylactique à la suite d'une piqûre qu'ils ont déjà tolérée ?

Il est important de comprendre que les réactions allergiques aux piqûres d'abeilles peuvent se développer avec le temps et peuvent ne pas être immédiatement évidentes. Même si nous avons déjà été piqués sans problème majeur, notre corps peut devenir sensibilisé au venin lors de piqûres ultérieures, entraînant des réactions plus graves.

L'anaphylaxie est une réaction allergique grave et potentiellement mortelle. Les raisons pour lesquelles un individu peut soudainement souffrir d'une anaphylaxie après des piqûres précédentes sans problème ne sont pas tout à fait claires, mais on pense que cela est lié au fait que le système immunitaire devient de plus en plus réactif à l'allergène (dans ce cas, le venin d'abeille) lors d'expositions répétées.

Voici une explication plus détaillée :

Sensibilisation : Dès les premières piqûres, votre système immunitaire développe des anticorps contre le venin d'abeille. Ce processus est appelé sensibilisation.

Exposition ultérieure : Lorsqu'il est à nouveau piqué, le corps reconnaît le venin et libère de grandes quantités d'histamine et d'autres produits chimiques provenant des mastocytes, ce qui peut provoquer une réaction allergique grave.

Variabilité : La gravité d'une réaction allergique peut également varier en fonction de la quantité de venin injectée, du nombre de piqûres et de l'état de santé de chacun.

Facteurs de risque : Avoir des antécédents d'autres allergies, subir un grand nombre de piqûres en même temps ou avoir des piqûres d'abeilles successives peuvent également augmenter le risque d'anaphylaxie.

Il est essentiel que nous parlions de notre expérience avec un professionnel de la santé ou un allergologue. Ils peuvent recommander des tests d'allergie et éventuellement vous prescrire un auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen) que vous pourrez garder sur vous à tout moment en cas de futures réactions anaphylactiques. De plus, ils pourraient discuter de la possibilité d'une immunothérapie au venin, qui peut réduire la gravité des réactions allergiques au fil du temps chez certaines personnes.

N'oubliez pas que si vous ou quelqu'un d'autre présentez des signes d'anaphylaxie, tels que des difficultés respiratoires, un gonflement du visage, des lèvres ou de la gorge, un pouls rapide ou une chute importante de la tension artérielle, consultez immédiatement un médecin d'urgence.

À la suite de la conférence AFSCA du 23.03.2024 au Cercle apicole de Charleroi, quelques news/rappel « hygiène »

1/

Cari - guide des bonnes pratiques apicoles (encore toujours celui de 2009) à Guide téléchargeable sur

<https://www.cari.be/Guide-de-bonnes-pratiques.html?lang=fr>

ITSAP guide des bonnes pratiques apicoles (version 2018) à Guide téléchargeable en deux parties sur

<https://bonnes-pratiques.itsap.asso.fr/>

2/

Comme connu : Déclaration obligatoire (pas d'enregistrement si on reste au secteur primaire), sans contribution financière jusque 24 ruches, dépendant de l'ULC (unité locale de contrôle), voir aussi document joint si enregistrement pas encore fait.

Voici la checklist de contrôle que l'AFSCA parcourerait avec l'apiculteur.rice concernée – si contrôle il y a -, disponible sur <https://favv-afsca.be/fr/themes/contrôles-par-lafsca-et-contrôles-internes-par-les-entreprises/contrôles-par-lafsca/check-lists-inspections>

[consulter le PRI3512 (en encodant ce numéro dans le cadre en haut à droite, dans le champ « : Sélectionnez la checklist », et cliquer 'ajouter', ensuite «rechercher », le PRI 3512 apparaîtra dans la liste de résultats – cliquer sur le chiffre dans la colonne de gauche pour télécharger)]



Quelques mots sur la « politique frelon asiatique » de la Ville de Nivelles

Nous ne serions pas reconnaissants en ne vous informant pas que l'Administration communale nous donne pas un sérieux coup de main en ce qui concerne la lutte contre le frelon asiatique. Plusieurs actions générées par le Service environnement ont été acceptées au Conseil communal.

En prémisses, la Ville avait déjà acheté 25 « Belgium trap » l'an passé

Pour 2024, elle a acheté 250 pièges-couvercles qui furent distribués en collaboration de notre Cercle apicole qui a financé l'achat des pots pour y visser les dits- pièges. Ceux-ci ont été placés sur 136 sites à Nivelles et une cartographie a été établie par Mmes Mailis Neuwels et Blandine Dhanis du Service Environnement afin de repérer les zones les plus fournies en appâts, à charge de compléter les pièges couvercles distribués par le CRA-W par l'entremise de Nicolas Polidoroff.

Nous pouvons dire que le « maillage de Nivelles » est dense, et si ce n'est le mauvais printemps que nous connaissons qui raréfie les prises défondatrices, ce maillage sera de toute façon bien utile lors des futures saisons chaudes.

Dernières informations à ce stade, le Conseil communal poursuit sa volonté de couvrir les frais des interventions des pompiers en cas de découverte d'un nid dans le domaine public. Mais encore, pour le domaine privé, il a voté une participation financière lors de la destruction des nids de frelons asiatiques. Sur base d'une facture et de destruction effective, le Collège a accepté de verser un montant de 90€ (maximum) pour les interventions. Sachant que les neutralisateurs ont un tarif dégressif suivant les hauteurs, ça permettra d'aider à la destruction de nombreux nids.

Ajoutons pour terminer que tous ces renseignements se trouvent dans la revue « Gens de Nivelles » et sur le site-web de la Ville de Nivelles

Bon à savoir : plusieurs neutralisateurs dont **Philippe Mahy** peuvent être contactés via le site

<https://www.cra.wallonie.be/fr/carte-des-operateurs-frelon-asiatique>

<https://louishautier.github.io/20231019-CarteApiculteursNeutralisateursFA2023.html>

Pour demander la neutralisation d'un nid, les procédures sont sur le site-web

<https://www.beewallonie.be/sante-des-abeilles/neutralisation-des-nids-de-frelons-asiatiques-pour-les-apiculteurs/>

Vous pouvez renseigner vos prises de frelons via le formulaire ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdH4mp-qErsyfWcen4tRYMholqqC1wtNv-fZTr7-DWl14sQQA/viewform?usp=sf_link

invasives@spw.wallonie.be

<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/frelon/>

L'accord politique sur l'étiquetage du miel entériné Les eurodéputés ont entériné l'accord politique issu des négociations interinstitutionnelles concernant la révision des directives dites « Petit-déjeuner », dont l'étiquetage du miel fait partie.



Le texte doit à présent être formellement validé par le conseil avant qu'il ne soit publié au Journal officiel de l'UE, et qu'il puisse entrer en vigueur vingt jours plus tard. Cette date passée, les États membres disposeront de deux ans pour appliquer les nouvelles règles. Celles-ci ont pour principal

objectif d'améliorer la lutte contre les miels frelatés et de fournir de meilleures informations aux consommateurs.

Le compromis politique prévoit notamment qu'en cas de mélange, les pays d'origine des miels soient indiqués sur l'étiquette, dans le même champ de vision que le nom du produit, par ordre décroissant en fonction de la proportion qu'ils représentent. Cette disposition remplacera la formulation actuelle qui mentionne simplement si le mélange provient ou non de l'UE.

Lutte contre les miels frelatés

Cette validation du parlement européen a été largement saluée par le Copa-Cogeca, qui avait lancé une campagne d'information sur un « étiquetage honnête du miel » parallèlement à la négociation du texte.

Il estime notamment que cette nouvelle législation « ouvrira la voie à la lutte contre la fraude sur le miel et à l'amélioration de la traçabilité, de la qualité et de la transparence à l'égard des consommateurs de miel ». Et d'appeler « à une mise en œuvre rapide de ces dispositions ». Sentiment partagé par le rapporteur du parlement européen sur ce dossier, l'Autrichien Alexander Bernhuber (droite), qui souligne que « les consommateurs comme les apiculteurs seront mieux protégés contre le miel frelaté ».

NICOLAS POLIDOROFF
APICULTEUR

NEUTRALISATION DE NIDS DE GUÉPES ET DE NIDS DE FRELONS
RECUPERATION D'ESSAIM D'ABELLES

MIEL ET PRODUITS DE LA RUCHE

INTERVENTION DANS LES 24h

0470/97.75.24

NICO BIO